



Circulaire annuelle Epreuves homologuées

Saison du 01/09/2026 au 31/08/2027

**INSTRUCTIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION ET L'ORGANISATION
DES COMPETITIONS, TOURNOIS ET LIGUES** *(maj du 13/03/2026)*



Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles
227 rue Pierre Gilles De Gennes - 31670 LABEGE
☎ 05 82 95 78 63 - www.ffbsq.org
cts@ffbsq.org

Table des matières

Table des matières

1.	CONTRAINTES GENERALES A TOUS TYPES DE TOURNOIS	3
1.1	GENERALITES	3
1.2	ORGANISATION	4
1.3	HORAIRES	4
1.4	RECONDITIONNEMENT des PISTES	5
1.5	HANDICAP, CATÉGORIES, LISTING et GESTION des EGALITÉS	6
1.6	CATEGORIES D'ÂGES POUR LA SAISON 2025/2026	8
1.7	LIMITATION DU NOMBRE DE PARTIES ET CATEGORIES POUR LES JEUNES	8
1.8	FORMULES SCRATCH/HANDICAP	9
1.9	ARBITRAGE	9
1.10	ENGAGEMENTS	10
1.11	RECOMPENSES	10
1.12	BUDGET PREVISIONNEL	10
1.13	FONDS DE DOTATION COMPLEMENTAIRE	11
1.14	PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION ET DES FRAIS D'ARBITRAGE	11
1.15	INSCRIPTION DEFINITIVE AU CALENDRIER	11
1.16	LABELLISATION « MASTER »	12
2.	FORMULES DE TOURNOIS	13
2.1	Tournoi INTERNATIONAL	13
2.2	Tournois SCRATCH	13
2.3	Tournois SCRATCH-HANDICAP	13
2.4	Tournois TTMP - Tournois à CATEGORIES	13
2.5	Tournoi des journées Comités	13
2.6	Épreuves régionales, départementales, locales non inscrites au calendrier	14
2.7	Ligues	14
3.	RESTRICTION DE FORMULES	15
3.1	Tournoi Mixte	15
3.2	Tournoi Sport d'Entreprise	15
3.3	Tournoi Famille	15
3.4	Tournoi Séniors+	15
3.5	Tournoi Féminin	15
3.6	Tournoi Jeunes	15
4.	Fiches pratiques	16
5.	Les tarifs	24

Cette réglementation est applicable à toutes les compétitions homologuées organisées en France. Il peut y avoir des dérogations pour certaines compétitions internationales (exemple : étape de l'EBT). Dans ce cas les dérogations devront être clairement explicitées dans une convention entre l'organisateur et la Commission Sportive Nationale Bowling.

1. CONTRAINTES GENERALES A TOUS TYPES DE TOURNOIS

1.1 GENERALITES

Réglementation

- Les règlements (règles de jeux et administratif) s'appliquent.
- Les pistes doivent être homologuées par la F.F.B.S.Q. pour la saison en cours et le matériel doit être conforme aux spécifications fédérales.
- Toutes les compétitions inscrites au calendrier peuvent faire l'objet de contrôle anti-dopage et de contrôle de boules par rapport aux normes en vigueur.
- La musique est interdite pendant la compétition, à l'exception des boules d'essais. Les Juke-boxes et jeux automatiques doivent être suffisamment éloignés des pistes pour ne pas être gênants. A défaut, ils doivent être arrêtés.

Demandes d'inscription au calendrier

- Pour faire une demande d'inscription de tournois au calendrier 2026/2027, l'organisateur ne peut être qu'une association affiliée 2025/2026 et 2026/2027 à jour financièrement avec la trésorerie de la Commission Sportive Nationale Bowling, ou un organe déconcentré (CD ou Ligue).
- Le Centre d'accueil doit avoir demandé un **agrément fédéral** pour 2026/2027.
- Les demandes se font selon le planning et la procédure diffusés par la Commission Sportive Nationale Bowling et disponibles sur le site Internet de la Fédération : www.ffbsq.fr
- Des tours qualificatifs supplémentaires ainsi que des modifications réglementaires peuvent être présentées suivant les directives de l'article 9.9 du règlement administratif : [Livre I administratif](#).

Envoi des scores

Les scores (extraction ALIAS et/ou fichier LEXER) et le rapport de compétition doivent être envoyés, sous 3 jours par courriel à csnb.resultats@ffbsq.org , csnb.arbitrage@ffbsq.org et cts@ffbsq.org en copie.

En cas de dépassement de ce délai, le non-respect de cette disposition pourra entraîner :

- Pour l'arbitre, les sanctions prévues à l'article 5.6 du règlement administratif : **Livre I administratif**
- Pour l'organisateur (en cas d'absence d'arbitre), l'interdiction d'organiser un tournoi la saison suivante

Les scores doivent être conservés par l'organisateur pendant 12 mois.

1.2 ORGANISATION

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité d'un Directeur de compétition, membre de l'entité organisatrice, **dont le nom figure dans le règlement**. Cette personne ne peut pas participer à l'épreuve s'il n'y a pas d'arbitre.

Le tableau d'affichage **ou tout support dématérialisé** doit être accessible, et comporter :

- Le règlement du tournoi figurant au calendrier interactif,
- La liste des joueurs engagés,
- Le tableau des mesures et le graphe si les conditions de jeu ont fait l'objet d'un contrôle. En l'absence de contrôle, l'organisateur peut afficher le graphe théorique du huilage utilisé, sous réserve de bien mettre en évidence qu'il s'agit du graphe théorique du constructeur.

Durant le déroulement de l'épreuve, les scores réalisés et les classements sont affichés **ou publiés de manière dématérialisée** dans le délai le plus court possible.

Au moins un mécanicien doit se trouver en permanence derrière les machines, en liaison directe par radio ou téléphone avec les organisateurs. La circulation le long des pistes ou devant les machines n'est autorisée qu'en cas de force majeure.

En cas de retransmission télévisée, à l'échelle nationale, un accord doit être pris avec la Fédération. Le Directeur de la compétition est invité à informer la Fédération des différentes actions entreprises vis-à-vis des médias (presse, radio, télévision, réseaux sociaux) pour promouvoir l'événement sportif.

1.3 HORAIRES

Les horaires de jeu sont libres. Toutefois :

- Aucune finale ne pourra débuter avant 8h00.
- Le dépassement d'horaires après 23 heures génère des indemnités d'arbitrage supplémentaires

Le temps des boules d'essai est fixé comme suit :

- à 5 minutes pour 1 joueur par piste
- à 10 minutes pour 2 et 3 joueurs par piste
- à 15 minutes pour 4 et 5 joueurs par piste

TOUS LES HORAIRES S'ENTENDENT BOULES D'ESSAI INCLUSES
L'HORAIRE MENTIONNÉ EST DONC CELUI DU DÉBUT DES BOULES D'ESSAI

Rappel des tranches horaires à choisir en fonction des formations et des types de compétitions :

Qualifications :

Doublettes	5 parties	2H10 à 2H35
Doublettes	6 parties	2H30 à 3H10
Doublettes	8 parties	3h20 à 4H10
Doublettes	9 parties	3h40 à 4h40
Triplettes	3 parties	2H00 à 2H35
Triplettes	4 parties	2H30 à 3H10
Triplettes	6 parties	3h50 à 4h40
Triplettes	8 parties	5h00 à 6H10
Quadrettes	3 parties	2H40 à 3H15
Quadrettes	4 parties	3h20 à 4H15
Quadrettes	6 parties	5h00 à 6H15
Equipe de 5	3 parties	3h15 à 4h00

Finale (Round Robin) ou changement de pistes à chaque ligne, par ligne :

Individuelle	20 à 25 minutes
Doublette	30 à 35 minutes
Triplette	40 à 50 minutes
Quadrette	50 à 60 minutes
Equipe de 5	65 à 75 minutes

1.4 RECONDITIONNEMENT des PISTES

Dans toutes les compétitions, un reconditionnement des pistes (dégraissage, huilage) est obligatoire en début de chaque journée. Ensuite, la règle suivante doit être appliquée : **le nombre de parties jouées par piste à partir du début d'un reconditionnement ne doit jamais être supérieur à 25.**

Pour les machines à feutres, il y a obligation de veiller à saturer la machine sur deux pistes au minimum, et ce, à chaque opération de reconditionnement.

Le temps nécessaire à ce reconditionnement doit être prévu dans les horaires et indiqué sur le règlement du tournoi.

1.5 HANDICAP, CATÉGORIES, LISTING et GESTION des EGALITÉS

Handicap

Le pourcentage de handicap est au libre choix de l'organisateur dans les limites ci-après :

- Le handicap est toujours arrondi au nombre inférieur
- Il est calculé individuellement (et non par équipe), sur la différence entre la moyenne du listing (colonne Moy) et 220
- Le pourcentage peut être compris entre 10% et 100%

Le % du handicap par joueur doit être visiblement apposé sur la première page du règlement.

Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition. Il paraît le lundi suivant le deuxième vendredi de chaque mois et est applicable le jour même.

Dates de parution et d'application du listing mensuel

Lundi 14 septembre 2026	Lundi 15 mars 2027
Lundi 12 octobre 2026	Lundi 12 avril 2027
Lundi 16 novembre 2026	Mardi 18 mai 2027
Lundi 14 décembre 2026	Lundi 14 juin 2027
Lundi 11 janvier 2027	Lundi 12 juillet 2027
Lundi 15 février 2027	Lundi 16 août 2027

Catégories et TTMP

Les catégories d'un tournoi ne sont pas nécessairement identiques aux catégories fédérales.

L'organisateur peut en choisir d'autres, en précisant bien les bornes minimales et maximales de moyennes et en précisant si ces bornes sont incluses ou exclues.

Par exemple :

- Catégorie D : strictement inférieur à 130
- Catégorie C : de 130 inclus à 150 exclu
- Catégorie B : de 150 inclus à 170 exclu
- Catégorie A : de 170 inclus à 190 exclu

TTMP : Pour des raisons d'organisation et permettre une meilleure gestion des inscriptions, l'organisateur détermine le listing de référence et inscrit son choix sur le règlement.

Le listing utilisé pour un TTMP ne peut pas être postérieur à celui publié 1 mois avant le premier jour de la compétition.

Listing

Le listing fédéral, propriété de la FFBSQ, est exclusivement réservé aux compétitions inscrites au calendrier et homologuées.

Les joueurs de la saison précédente dont la licence n'est pas renouvelée à la date de parution du listing apparaissent avec un « ? » dans la colonne « M » des listings de septembre à décembre.

Nombre de parties nécessaire à la prise en compte de la moyenne.

Pour être applicable, la moyenne de référence est calculée par catégorie d'âge, nombre d'années de licences, nombre de lignes :

Catégorie d'Age	Nombre de parties minimum	Index Homme « P »	Index Homme non « P »	Index Dames « P »	Index Dames non « P »
GS	24	150	194	135	179
SP	24	150	194	135	179
SE	24	150	194	135	179
JU	24	150	194	135	179
CA	20	150	180	135	165
MI	18	150	160	135	145
BJ	12	140	140	125	125
PO	8	120	120	105	105

Joueurs FFBSQ présents dans la liste journalière et n'apparaissant pas au listing

La moyenne d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing applicable est :

- Pour un(e) licencié(e) de nationalité française en 1ère année : voir Index « P » ci-dessus
- Pour les autres licencié(e)s : voir Index « non-P » ci-dessus

1.5.1 Gestion des égalités

Conforme à l'article 22 du règlement sportif

1.6 CATEGORIES D'ÂGES POUR LA SAISON 2026/2027

1.6.1 Jeunes

Catégories d'âges « JEUNES » - saison 2026/2027			
La catégorie est déterminée par l'âge atteint entre le 01/09/2026 et le 31/08/2027. Elle est acquise pour l'ensemble de la saison. Les bornes « du ...à ... » sont à prendre « bornes incluses ».			
Code Catégorie (Listing)	Âges concernés	Dénomination	Saison sportive 2026/2027 Plages de dates de naissance concernées
PO	6/7/8	Poussin (-8)	Du 1 ^{er} septembre 2018 au 31 août 2021
BJ	9/10/11	Benjamin (-11)	Du 1 ^{er} septembre 2015 au 31 août 2018
MI	12/13/14	Minimes (-14)	Du 1 ^{er} septembre 2012 au 31 août 2015
CA	15/16/17	Cadet (-17)	Du 1 ^{er} septembre 2009 au 31 août 2012
JU	18/19/20/21	Junior (-21)	Du 1 ^{er} septembre 2005 au 31 août 2009

1.6.2 Séniors +

Catégories d'âges « SéniorsPlus » - saison 2026/2027			
La catégorie est déterminée par l'âge atteint le 31/12/2027. Elle est acquise pour l'ensemble de la saison. Les bornes « du ...à... » sont à prendre « bornes incluses ».			
Code Catégorie (Listing)	Âges Concernés	Dénomination	Saison sportive 2026/2027 Plages de dates de naissance concernées.
SP	De 50 à 64 ans inclus	Sénior Plus	Du 1 ^{er} janvier 1963 au 31 décembre 1977
GS	65 ans et +	Grand Sénior	Avant le 01 janvier 1963

Bonus SP & GS : 1 point par année à partir de 51 ans
(0 pour 50 ans, 1 pour 51 ans, 2 pour 52ans ..., 15 pour 65 ans, 16 pour 66 ans etc...)

1.7 LIMITATION DU NOMBRE DE PARTIES ET CATEGORIES POUR LES JEUNES

Pour l'ensemble des compétitions, certaines catégories jeunes sont soumises à des restrictions, **sans dérogation possible** (décision de la commission médicale fédérale) :

- Poussin : 4 lignes par jour **sans dépasser 2 lignes consécutives**
- Benjamin : 10 lignes par jour **sans dépasser 6 lignes consécutives**
- Minime : 12 lignes par jour **sans dépasser 8 lignes consécutives.**

Le temps d'interruption entre 2 séries est au minimum de 60 minutes

1.8 FORMULES SCRATCH/HANDICAP

Les organisateurs de tournois se déroulant scratch ont la possibilité d'ajouter une finale handicap. Dans ce cas, un classement handicap doit être établi en plus du classement scratch.

Les restrictions suivantes s'appliquent :

- Les joueur(se)s (ou équipes) qualifié(e)s en finale handicap sont les joueur(se)s (ou équipes) aux premières places du classement handicap non qualifié(e)s en finale scratch.
- Les indemnités du classement handicap sont inférieures à celles du classement scratch de même rang.
- Le handicap des licenciés étrangers sera calculé à partir de la moyenne de référence publiée depuis moins d'un mois sur le site de leur fédération ou, faute de publication, sur présentation d'une attestation de la fédération de moins d'un mois.

SURVIVOR et DESPERADO : **INTERDITS EN FRANCE**

Ces méthodes de repêchage sont interdites pour tous les tournois soumis à la réglementation de la FFBSQ.

Certains tournois internationaux (EBT, ISBT) organisés sur le territoire français peuvent cependant être autorisés à utiliser ce type de qualification.

1.9 ARBITRAGE

Un arbitre au moins est obligatoire par établissement où se déroule une compétition internationale, scratch, scratch-handicap ou TTMP.

L'arbitrage est facultatif pour les autres tournois, néanmoins fortement recommandé.

En l'absence d'arbitre, le Directeur de la compétition a la responsabilité de veiller à son bon déroulement, dans le respect de la réglementation. Il est aussi chargé d'envoyer le rapport de compétition, le/les classement(s) et les scores.

Un centre possédant des pistes sur plusieurs niveaux (étages, ...) est compté pour autant d'établissements que de niveaux.

Un centre possédant des groupes de pistes non adjacents est compté pour autant d'établissements que de groupes de pistes (pistes séparées par des murs, face à face ...).

Pour les tournois internationaux, nationaux open, nationaux scratch et scratch-handicap, l'arbitre de chaque établissement est désigné par la Commission Arbitrage de la Commission Sportive Nationale Bowling (article 5.4 du règlement administratif : [Livre I administratif](#)).

Pour les autres tournois où il est prévu, l'arbitre est désigné par la Commission Sportive Régionale Bowling.

Dès que l'établissement utilise **plus de 16 pistes, l'arbitre est obligatoirement secondé par un(e) collègue désigné(e) par les mêmes entités.**

Les indemnités d'arbitrage se décomposent ainsi :

- Vacation partielle : sa durée est définie par la ligue régionale.
Pour la Commission Sportive Nationale Bowling : un tour ou une phase de jeu dont la durée n'excède pas 3h30
- Vacation complète : sa durée est définie par la ligue régionale.

Pour la Commission Sportive Nationale Bowling : au-delà de 3h30

- Si un tour ou une phase finale débute avant 23h00 mais se termine au-delà, l'arbitre bénéficie d'une vacation partielle supplémentaire.
- Si le règlement de la compétition prévoit qu'un tour ou une phase finale débute au-delà de 23h00, l'arbitre bénéficie d'une vacation complète supplémentaire.

Les frais de déplacement et d'hébergement des arbitres sont basés sur les tarifs votés en Comité Directeur de la CSNB pour tous les élus.

En l'absence d'arbitre et si le nombre d'engagements est au moins égal au bilan prévisionnel, les frais de vacation prévus au bilan financier sont reversés sous forme de dotation complémentaire (voir art 1.13)

1.10 ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement ne peuvent être remis à l'encaissement par l'organisateur plus de 6 jours avant la date de la finale du tournoi.

Les joueurs, licenciés à l'étranger et non licenciés à la F.F.B.S.Q., peuvent participer aux tournois internationaux (calendrier ETBF) et scratch (y compris scratch-handicap).

1.11 RECOMPENSES

- Les récompenses peuvent être des indemnités, ou des lots ou bons d'achats. Pour les journées comités, tournois Jeunes et tournois Sport d'Entreprise, le versement d'indemnités est interdit.
- La remise des récompenses doit être soignée et effectuée sur podium. Des trophées doivent être remis à chaque joueur des trois premières équipes du tournoi et éventuellement des tournois complémentaires.

1.12 BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel, contrôlé et validé par la Commission Sportive Nationale Bowling (ou la Commission Sportive Régionale Bowling) avec la demande d'inscription, doit figurer sur le règlement du tournoi diffusé et faire apparaître clairement :

- Le nombre de participant(e)s servant de base à son établissement.
- Le montant global des indemnités garanties et sa ventilation, ou la liste des lots avec indication de leur valeur.
- Les frais de parties (**Le prix conseillé de la partie pour 2026-2027 est de 3,80 €**).
- Les droits d'inscription du tournoi au calendrier national et/ou international
- Les droits d'homologation **uniquement** pour les tournois des journées comités et les épreuves régionales, départementales, locales non inscrites au calendrier et les ligues
- Les frais d'organisation, lesquels comprennent notamment :
 - Tous frais d'imprimerie, timbres, téléphone.
 - Les récompenses podiums (trophées, coupes).
 - Les frais de déplacements, hébergement et repas des arbitres.
- Les indemnités d'arbitrage (vacation)
- Le montant des engagements (arrondi à l'euro supérieur).
- Le montant de la participation financière extérieure s'il y a lieu.

1.13 FONDS DE DOTATION COMPLEMENTAIRE

Pour chaque tournoi avec indemnités, une dotation complémentaire est créée et alimentée par les recettes supplémentaires excédant le budget de base. Elle est alimentée également par les vacations d'arbitrage non versées en cas d'absence d'arbitre.

Son montant est égal à :

- La valeur des engagements supplémentaires (hors prix des parties) et diminuée de 2€ (frais d'organisation supplémentaire) par joueur supplémentaire.
- A la différence des recettes réelles avec celles du budget

Exemple :

Un tour de semaine prévoyait 6 participants de plus que réalisé, avec un engagement à 60 €

La journée du samedi, engagement 90 €, a vu la participation de 6 joueurs supplémentaires.

Le nombre de participants reste identique, mais les recettes sont majorées de 180 € (6 x 30 €)

⇒ La dotation complémentaire doit être créée et alimentée avec ces 180€

**La dotation complémentaire est obligatoirement répartie
au prorata des indemnités initiales.**

1.14 PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION ET DES FRAIS D'ARBITRAGE

Inscription au calendrier :

La somme est fixée suivant le type de tournoi et le nombre de joueur(se)s prévu(e)s.

En début de saison, une facture sera émise aux clubs organisateurs. Le règlement devra être effectué dans les délais légaux indiqués sur la facture.

En cas d'annulation du tournoi, les droits d'inscription aux calendriers national et international, sont conservés.

Tout tournoi HDP 2025/2026 transformé en tournoi S, SH en 2026/2027 bénéficiera d'une réduction de 100€ sur l'inscription au calendrier fédéral lors de la transformation de HDP en S/SH. (valable 1 saison uniquement).

Les scores des tournois inscrits au calendrier sont homologués en C2.

Arbitrage :

Les vacations d'arbitrage, les frais de déplacement et d'hébergement sont à payer directement à l'arbitre, à la fin de la compétition.

1.15 INSCRIPTION DEFINITIVE AU CALENDRIER

Seuls seront inscrits sur le calendrier les tournois en conformité avec la réglementation fédérale en vigueur.

Seuls les centres de bowling homologués pour la saison en cours, avec un matériel en conformité avec les spécifications fédérales, pourront accueillir les tournois du calendrier.

1.16 LABELLISATION « MASTER »

Les différents label « Master » :

- Le Master Jeunes, pour les tournois réservés aux catégories jeunes
- Le Master SéniorsPlus, réservé au 50 ans et plus
- Le Master pour les tournois ouverts à toutes les catégories d'âge

Les journées « Master toutes catégories » sont des dates protégées. Aucun tournoi privé non-« Master » ne peut avoir lieu sur la même date. « Master toutes catégories » englobe évidemment, Master Jeunes et Master SéniorsPlus.

Dans le cadre des Masters, il sera possible de « labelliser » son tournoi Scratch ou Scratch-Handicap pour qu'il soit pris en compte dans le classement par points des Masters, qui servira de référence pour les finales nationales qui auront lieu en septembre 2027 pour l'ensemble des Masters.

Ce classement par points sera géré par la CSNB.

Pour obtenir le label « MASTER » et permettre aux licenciés d'entrer dans le classement de référence des Finales Master Séniors et SéniorsPlus, le tournoi doit répondre aux conditions suivantes :

- Être un tournoi scratch individuel
- Un seul classement H/F ou deux classements séparés
- Bonus féminin de 8 quilles (cumulable avec bonus SéniorsPlus)
- Bonus pour les SéniorsPlus : nouveau barème fédéral (idem ISBT : 0 pour 50 ans, 1 pour 51 ans...)
- Aucune réentrée, excepté pour les tournois ISBT
- Inscription obligatoire via Bowl4U_CSNB

2. FORMULES DE TOURNOIS

2.1 Tournoi INTERNATIONAL

Les tournois internationaux sont soumis aux règlements de l'IBF et de l'ETBF ; ils doivent être inscrits aux calendriers correspondants.

2.2 Tournois SCRATCH

Ces tournois ne sont pas inscrits au calendrier international mais peuvent accueillir des participants licenciés dans, au plus, trois autres fédérations, membres de la E.T.B.F, dans l'ordre d'inscription. Ils se déroulent en formule scratch et peuvent autoriser les réentrées, dans la limite de 2 par participant.

Ces tournois peuvent être labélisés MASTER, s'ils remplissent les conditions définies [paragraphe 1.16](#) et dans la Fiche pratique N° 1 ou N°2

2.3 Tournois SCRATCH–HANDICAP

Ces tournois suivent la règle des tournois scratchs mais les organisateurs ont la possibilité d'ajouter une liste de prix handicap et/ou de faire jouer une finale handicap. Dans ce cas, le classement handicap doit être établi indépendamment du classement scratch.

Les joueur(se)s qualifié(e)s en finale handicap sont les joueur(se)s aux premières places du classement handicap des éliminatoires non qualifié(e)s en finale scratch.

Les indemnités du classement handicap sont inférieures à celles du classement scratch de même rang.

Pour le classement handicap des licencié(e)s non FFBSQ, cf. article 1.10

Ces tournois peuvent être labélisés MASTER, s'ils remplissent les conditions définies [paragraphe 1.16](#) et dans la Fiche pratique N°2

2.4 Tournois TTMP - Tournois à CATEGORIES

Les tournois TTMP se déroulent en équipe et en formule scratch.

La moyenne de l'équipe est obtenue par addition des moyennes individuelles. Le plafond de moyenne de l'équipe est librement fixé par l'organisateur.

Les tournois à CATEGORIES se déroulent en individuel et en formule scratch.

2.5 Tournoi des journées Comités

Trois journées sont réservées au calendrier pour des épreuves placées sous la responsabilité des Commissions Sportives Régionales et/ou des Commissions Sportives Départementales.

Ces 3 journées sont positionnées sur des dates protégées : aucun autre tournoi ne peut avoir lieu sur la même date.

Elles sont ouvertes aux seul(e)s joueur(se)s licencié(e)s de la région ou du département, ainsi qu'aux non-licencié(e)s pour des actions de développement. La 1^{ère} journée est réservée en priorité à la formation.

Aucune indemnité n'est autorisée. Les récompenses doivent être délivrées sous forme de trophées, lots ou bons d'achat.

Ces compétitions sont soumises aux droits d'homologation : **0,08 €** par partie.

2.6 Épreuves régionales, départementales, locales non inscrites au calendrier.

Ces épreuves sont placées sous la responsabilité des Commissions Sportives Régionales ou Départementales.

Autorisation

Au moins 10 semaines avant la date prévue, l'organisateur demande l'accord de la Commission Sportive Régionale ou Départementale concernée. La décision doit intervenir dans un délai de 6 semaines, pour publication au moins 4 semaines avant la manifestation.

Contraintes

Ces épreuves sont soumises à l'application des règles des tournois des journées Comités. Elles dépendent également de la législation définie dans le Code du Sport.

2.7 Ligues

Les droits d'homologation des lignes sont au tarif de 0,12€ par partie sauf si les résultats sont communiqués via l'extraction du **fichier fédération « ALIAS »**. Dans ce cas, le tarif appliqué est de 0,08 € par partie.

L'envoi du fichier « ALIAS » est transmis périodiquement : par mois, trimestre ou semestre.

La facturation de ces ligues sera faite 2 fois par saison, l'une au 31/12/2026 et l'autre au 30/06/2027 **quel que soit la périodicité de réception des fichiers « ALIAS »**

3. RESTRICTION DE FORMULES

3.1 Tournoi Mixte

Sont considérés « Tournois Mixtes » les compétitions comportant au moins un homme et une femme par équipe. Ils suivent le régime de la formule choisie.

3.2 Tournoi Sport d'Entreprise

Ces tournois se jouent obligatoirement en équipe. La composition des équipes doit respecter les règles du Sport d'Entreprise. Ils suivent le régime de la formule choisie.

3.3 Tournoi Famille

Les tournois « Famille » se jouent en équipe et suivent le régime de la formule choisie.

3.4 Tournoi SéniorsPlus

La catégorie est déterminée en fonction de l'âge atteint au 31 décembre 2027

Les catégories pour la saison sont disponibles sur le site fédéral et mentionnées au [paragraphe 1.6.2](#)

Ils suivent le régime de la formule choisie.

3.5 Tournoi Féminin

Ils suivent le régime de la formule choisie.

3.6 Tournoi Jeunes

La catégorie est déterminée en fonction de l'âge atteint durant la saison sportive.

Les catégories pour la saison sont disponibles sur le site fédéral et mentionnées au [paragraphe 1.6.1](#)

4. Fiches pratiques

Fiche pratique n° 1	Organiser un Tournoi INTERNATIONAL ou SCRATCH
Organisation	L'organisateur est à jour avec la Trésorerie de la CSNB. La compétition se déroule dans un centre homologué pour la saison 2026/2027. Le règlement de la compétition doit être validé par la Commission Sportive Nationale Bowling. Le nom du directeur de compétition doit être mentionné dans le règlement
Labellisation « MASTER »	Pour obtenir le label « MASTER », le tournoi doit répondre aux conditions suivantes : - Être un tournoi Scratch Individuel - Un seul classement (classement mixte Dames-Hommes) - Bonus féminin de 8 quilles (cumulable avec bonus Séniors +) - Bonus pour les SéniorsPlus selon réglementation ISBT (50 ans: 0 pt-51 ans : 1 pt – 52 ans : 2 pt etc...) - Aucune réentrée (excepté ISBT) - Inscription obligatoire via Bow4U-CSNB - Date d'ouverture des inscriptions mentionnée
Réservé aux 4 premières Fédérations inscrites (FFBSQ + 3 autres)	Dénommé « Scratch » : Règlement en Français uniquement, inscription au calendrier fédéral au tarif de : 200 € + 1,20€ par joueur(se) prévu(e).
Avec plus de 4 Fédérations mais restant dans la Zone Européenne	Dénommé « International » : Ajouter le règlement en anglais au format ETBF : http://etbf.eu/tourn-application/ Outre l'inscription au calendrier FFBSQ, prévoir le règlement de l'inscription de la compétition au calendrier ETBF (via la FFBSQ). au tarif en vigueur 200€.
Sans restriction de Zone	Outre l'inscription aux calendriers FFBSQ ETBF, prévoir le règlement de l'inscription au calendrier IBF au tarif en vigueur (200 €) via la F.F.B.S.Q.
Engagement	Libre.
« Réentrées »	Limitées à 2 et dans le même format que la 1^{ère} poule qualificative. Sans réentrée pour les tournois scratch labélisés « Master »
Gestion des égalités	L'article 22 du Règlement Sportif est obligatoirement applicable.
Dotations complémentaires Déclenchement	Augmentation des indemnités en cas de recettes complémentaires par rapport à la grille prévue : 1. Tour supplémentaire : - Déduction possible de 2€ maximum de frais d'organisation pour les joueurs(se)s ayant participé à celui-ci - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur. - Déduction des frais d'arbitrage (vacations uniquement) complémentaires. 2. Augmentation du nombre de participant(e)s sans tour supplémentaire : - Pas de frais d'organisation déductible pour les joueurs(se)s ayant participé en plus de la grille prévue. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur.

	- Déduction des frais d'arbitrage complémentaires. (vacations uniquement). 3. Absence d'arbitre : Les montants des vacations prévues et non réglées sont à intégrer dans la dotation complémentaire.
Dotation complémentaire Calcul	Le nombre de participants indemnisés reste constant. Le montant de la dotation complémentaire, ainsi que la méthode de calcul est joint au rapport de compétition. La dotation complémentaire est répartie selon le même pourcentage que la grille initiale.
Variantes et formules restrictives	Le règlement peut proposer des variantes et des formules restrictives : - Réservé à certaines catégories d'âge (Séniors+...) - Réservé à un genre (Tournoi féminin...) - En formation spécifique (Double Mixte...) - Mise en place d'un bonus féminin - Mise en place d'un bonus en fonction de l'âge
Données financières	Inscription au calendrier FFBSQ : 200 € + 1,20 € par joueur prévu (+ calendriers ETBF et IBF, s'il y a lieu) Droit d'engagement : Libre Frais d'organisation : 6 € / joueur Si international : 200 € + 6 € / joueur Vacations pour un arbitre - Vacation complète : 60 € - Vacation partielle : 25 € Vacations pour deux arbitres : - Vacation complète : 100 € - Vacation partielle : 45 € Les frais de déplacements, d'hébergement et les vacations sont à régler directement à(aux) l'arbitre(s) en fin de compétition.
Suivi de la compétition	Fournir sous 3 jours à csnb.resultats@ffbsq.org , csnb.arbitrage@ffbsq.org et cts@ffbsq.org : - Les résultats complets au format ALIAS, ou transmis par LEXER - Le rapport de compétition. En cas d'incident majeur et au plus tard le lendemain : envoi du rapport de compétition (et de la feuille de notification de sanction s'il y a lieu) à : csnb.arbitrage@ffbsq.org

Fiche pratique n° 2	Organiser un Tournoi SCRATCH-HANDICAP
Organisation	L'organisateur est à jour avec la Trésorerie de la CSNB. La compétition se déroule dans un centre homologué pour la saison 2026/2027. Le règlement de la compétition doit être validé par la Commission Sportive Nationale Bowling. Le nom du directeur de compétition doit être mentionné dans le règlement
Labellisation « MASTER »	Pour obtenir le label « MASTER », le tournoi doit répondre aux conditions suivantes : - Être un tournoi Scratch Individuel - Un seul classement (classement mixte Dames-Hommes) - Bonus féminin de 8 quilles (cumulable avec bonus SéniorsPlus) - Bonus pour les SéniorsPlus selon réglementation ISBT (50 ans : 0 pt-51 ans : 1 pt – 52 ans : 2 pt etc...) - Aucune réentrée (excepté ISBT) - Inscription obligatoire via Bow4U-CSNB - Date d'ouverture des inscriptions mentionnée
Réservé aux 4 premières Fédérations inscrites (F.F.B.S.Q. + 3 autres)	Règlement en Français uniquement inscription au calendrier fédéral au tarif de 200 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e).
Engagement	LIBRE.
Réentrées	Limitées à 2 et dans le même format que la 1 ^{ère} poule qualificative. Sans réentrée pour les tournois scratch labellisés « Master »
Gestion des égalités	Application de l'article 22 du Règlement Sportif.
Classement et Finales	Les organisateurs ont la possibilité d'ajouter une liste de prix handicap et de faire jouer une finale handicap. Dans ce cas, un classement handicap doit être établi indépendamment du classement scratch. Les joueur(se)s qualifié(e)s en finale handicap sont les joueur(se)s aux premières places du classement handicap des éliminatoires non qualifié(e)s en finale scratch.
Grille d'indemnités	Les indemnités du classement handicap sont inférieures à celles du classement scratch de même rang.
Handicap	Le handicap est calculé selon le listing en vigueur. L'organisateur choisit librement le % retenu. Pour les joueurs licenciés hors FFBSQ, cf. art 1.8
Dotations complémentaires Déclenchement	Augmentation des indemnités en cas de recettes complémentaires par rapport à la grille prévue : - Tour supplémentaire : - Déduction possible 2€ maximum de frais d'organisation pour les joueur(se)s ayant participé à celui-ci. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif du budget. - Déduction des frais d'arbitrage (vacations uniquement), complémentaires.

	- Augmentation du nombre de participant(e)s sans tour supplémentaire : - Pas de frais d'organisation déductible. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur. - Déduction des frais d'arbitrage (<i>vacations uniquement</i>) complémentaires. - Répartition des participants plus favorable sur le plan financier - Aucune déduction (frais d'organisation) n'est autorisée. 3. Absence d'arbitre : Les montants des vacations prévues et non réglées sont à intégrer dans la dotation complémentaire.
Dotation complémentaire Calcul	Le nombre de participants indemnisés reste constant. Le montant de la dotation complémentaire et la méthode de calcul sont joints au rapport de compétition. La dotation complémentaire est répartie selon le même pourcentage que la grille initiale.
Variantes et Formules restrictives	Le règlement peut proposer des variantes et des formules restrictives : - Réservé à certaines catégories d'âge (SéniorsPlus) - Réservé à un genre (Tournoi Féminin) - En formation spécifique (Double Mixte) - Mise en place d'un bonus Féminin pour le classement scratch - Mise en place d'un bonus en fonction de l'âge pour le classement scratch
Données financières	Inscription au calendrier F.F.B.S.Q. : 200 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e) (+ calendriers supplémentaires, s'il y a lieu) Droit d'engagement : Libre Frais d'organisation : 6€ /joueur(se) Vacations pour un arbitre : - Vacation complète : 60 € - Vacation partielle : 25 € Vacations pour deux arbitres : - Vacation complète : 100 € - Vacation partielle : 45 € Les frais de déplacements, d'hébergement et les vacations sont à régler directement à(aux) l'arbitre(s) en fin de compétition.
Suivi de la compétition	Fournir sous 3 jours à csnb.resultats@ffbsq.org , csnb.arbitrage@ffbsq.org et cts@ffbsq.org : - Les résultats complets au format ALIAS, ou transmis par LEXER - le rapport de compétition. En cas d'incident majeur et au plus tard le lendemain : envoi du rapport de compétition (et de la feuille de notification de sanction s'il y a lieu à : csnb.arbitrage@ffbsq.org

<u>Fiche pratique n° 3</u>	Organiser un Tournoi TTMP
Organisation	L'organisateur est à jour avec la Trésorerie de la CSNB. La compétition se déroule dans un centre homologué pour la saison 2026/2027 Le règlement de la compétition doit être validé par la Commission Sportive Nationale Bowling Le nom du directeur de compétition doit être mentionné dans le règlement
Participants	La participation est réservée aux licencié(e)s F.F.B.S.Q. en règle avec celle-ci. Règlement en français uniquement. Inscription au calendrier fédéral au tarif de 100 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e)
Engagement	Libre
Réentrées	Limitées à 2 et dans le même format que la 1 ^{ère} poule qualificative.
Formation	Obligatoirement en équipe
Gestion des égalités	Application de l'article 22 du Règlement Sportif.
Dotation Complémentaire Déclenchement	Augmentation des indemnités en cas de recettes complémentaires par rapport à la grille prévue : 1. Tour supplémentaire : - Possibilité de déduire 2€ maximum de frais d'organisation pour les joueurs(se)s ayant participé à celui-ci. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif du budget. - Déduction des frais d'arbitrage (vacations uniquement), complémentaires. 2. Augmentation du nombre de participant(e)s sans tour supplémentaire : - Pas de frais d'organisation déductible. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur. - Déduction des frais d'arbitrage (vacations uniquement) complémentaires. - Répartition des participants plus favorable sur le plan financier - Aucune déduction (frais d'organisation) n'est autorisée. 3. Absence d'arbitre : Les montants des vacations prévues et non réglées sont à intégrer dans la dotation complémentaire.
Dotation complémentaire Calcul	Le nombre de participants indemnisés reste constant. Le montant de la dotation complémentaire et la méthode de calcul sont joints au rapport de compétition. La dotation complémentaire est répartie selon le même pourcentage que la grille initiale.
Variantes et formules restrictives	Le règlement peut proposer des variantes et des formules restrictives : - Réservé à certaines catégories d'âge (SéniorsPlus) - Réservé à certaines catégories de licence (SE) - Réservé à un genre (Tournoi Féminin) - En formation spécifique (Double Mixte)

Données financières	Inscription au calendrier F.F.B.S.Q. : 100 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e) Droit d'engagement : Libre Frais d'organisation : 6€ /joueur Vacations par arbitre : - Vacation complète : 45 € - Vacation partielle : 20 € Les frais de déplacements, d'hébergement et les vacations sont à régler directement à(aux) l'arbitre(s) en fin de compétition.
Suivi de la compétition	Fournir sous 3 jours à csnb.resultats@ffbsq.org , csnb.arbitrage@ffbsq.org et cts@ffbsq.org : - Les résultats complets au format ALIAS, ou transmis par LEXER - le rapport de compétition. En cas d'incident majeur et au plus tard le lendemain : envoi du rapport de compétition (et de la feuille de notification de sanction s'il y a lieu) à : csnb.arbitrage@ffbsq.org

<u>Fiche pratique n°4</u>	Organiser un Tournoi HANDICAP
Organisation	L'organisateur est à jour avec la Trésorerie de la CSNB. La compétition se déroule dans un centre homologué pour la saison 2026/2027. Le règlement de la compétition doit être validé par la Ligue ou le CSR Bowling concerné Le nom du directeur de compétition doit être mentionné dans le règlement
Participants	Participation réservée aux licencié(e)s F.F.B.S.Q. en règle avec celle-ci. Règlement en français uniquement. Inscription au calendrier fédéral au tarif de 100 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e)
Engagements	Libre
Réentrées	Interdites
Gestion des égalités	Application de l'article 22 du Règlement Sportif.
Handicap	Le handicap est calculé selon le listing en vigueur L'organisateur choisit librement le % retenu
Indemnités	Le nombre d'indemnisés reste constant
Dotation complémentaire Déclenchement	Augmentation des indemnités en cas de recettes complémentaires par rapport à la grille prévue : 1. Tour supplémentaire : - Possibilité de déduire 2€ maximum de frais d'organisation pour les joueurs(se)s ayant participé à celui-ci. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur - Déduction des frais d'arbitrage (<i>vacations uniquement</i>) complémentaires. 2. Augmentation du nombre de participant(e)s sans tour supplémentaire : - Pas de frais d'organisation déductible. - Déduction des lignes éliminatoires au tarif en vigueur - Déduction des frais d'arbitrage (<i>vacations uniquement</i>), complémentaires. 3. Absence d'arbitre : Les montants des vacations prévues et non réglées sont à intégrer dans la dotation complémentaire.

Dotation complémentaire Calcul	Le nombre de participants indemnisés reste constant Le montant de la dotation complémentaire ainsi que le mode de calcul est joint au rapport de compétition La dotation complémentaire est répartie selon le même pourcentage que la grille initiale.
Variantes et formules restrictives	Le règlement peut proposer des variantes et des formules restrictives : - Réservé à certaines catégories d'âge (SéniorsPlus) - Réservé à certaines catégories de licence (SE) - Réservé à un genre (Tournoi Féminin) - En formation spécifique (Double Mixte)
Données financières	Inscription au calendrier F.F.B.S.Q. : 100 € + 1,20 € par joueur(se) prévu(e) Droit d'engagement : Libre Frais d'organisation : 6€ /joueur(se) Vacations par arbitre : - Vacation complète : 45 € - Vacation partielle : 20 € Les frais de déplacements, d'hébergement et les vacations sont à régler directement à(aux) l'arbitre(s) en fin de compétition.
Suivi de la compétition	Fournir sous 3 jours à csnb.resultats@ffbsq.org , csnb.arbitrage@ffbsq.org et cts@ffbsq.org : - Les résultats complets au format ALIAS, ou transmis par LEXER - Le rapport de compétition. En cas d'incident majeur et au plus tard le lendemain : envoi du rapport de compétition (et de la feuille de notification de sanction s'il y a lieu) à : csnb.arbitrage@ffbsq.org

5. Les tarifs

Type Compétition	Droits d'engagement	Frais d'organisation Maximum	Inscription au calendrier national	Supplément Inscription au calendrier international	Vacation Arbitrage Partielle	Vacation Arbitrage Complète
International – Zone Europe	Libres	200 € + 6 € par joueur	200 € + 1,20€ par joueur prévu	ETBF 200 €	1 arbitre : 25€ 2 arbitres : 45€	1 arbitre: 60€ 2 arbitres: 100€
International - toutes zones	Libres	200 € + 6 € par joueur	200 € + 1,20€ par joueur prévu	ETBF 200 € IBF 200 €	1 arbitre: 25€ 2 arbitres: 45€	1 arbitre: 60€ 2 arbitres: 100€
Scratch (Max 4 Fédérations européennes dont la FFBSQ)	Libres	6 € par joueur	200 € + 1,20€ par joueur prévu		1 arbitre: 25€ 2 arbitres: 45€	1 arbitre: 60€ 2 arbitres: 100€
Scratch – Handicap	Libres	6 € par joueur	200 € + 1,20 € par joueur prévu		1 arbitre: 25€ 2 arbitres: 45€	1 arbitre: 60€ 2 arbitres: 100€
TTMP ou Catégorie	Libres	6 € par joueur	100 € + 1,20 € par joueur prévu		Par arbitre: 20€	Par arbitre: 45 €
Handicap	Libres	6 € par joueur	100 € + 1,20 € par joueur prévu		Par arbitre: 20€	Par arbitre: 45 €
Jeune	Libres	6 € par joueur	50 € + 0,80 € par joueur prévu		Par arbitre: 20€	Par arbitre: 45 €
CSR/CSD	Libres	6 € par joueur	0.08 € par partie jouée		Par arbitre: 20€	Par arbitre: 45 €